

SUR LE LAC

A MONSIEUR F. P., MON EXCELLENT AMI

La nuit est couverte d'un voile ;
Le moindre bruit s'est retiré,
Pourtant j'aperçois une étoile
Qui montre son disque doré.

Cette mystérieuse flamme,
Dans la tranquillité du soir,
Souffle quelque chose à mon âme....
C'est elle qui donne l'espoir !

" D'où viens tu donc, douce lumière ?
Dis, qui t'envoie auprès de nous,
Es-tu le regard de ma mère
Ou bien du Seigneur en courroux ?....

" Est-ce toi qui dis la louange
Du Dieu qui nous a créé tous ?
Es-tu le regard de cet ange
Que Dieu fit pour veiller sur nous ?

" Dis bien vite, petite étoile,
Ce que tu viens m'apprendre encor....
Mais un sombre nuage voile
La clarté de ton rayon d'or.

" Tu ne scintilles plus sur l'onde....
Où donc es-tu, flamme de cieux ?
Ma barque sur la mer qui gronde
Sans toi, s'égare dans ces lieux !

" Reviens conduire ma nacelle
Et reviens me donner l'espoir,
Réponds à la voix qui t'appelle,
Ah ! que je voudrais te revoir.

" C'est toi qui donnes l'espérance
Et qui consoles le malheur
Oh ! viens consoler ma souffrance
Reviens alléger ma douleur !"

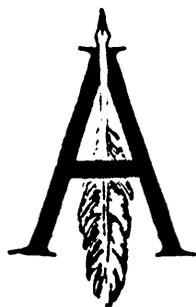
L'étoile est du bonheur l'emblème,
Qui meurt quand on croit le tenir.
Et c'est cette chose suprême
Où l'homme voit son avenir.

Mais soudain arrive un nuage
Qui vient cacher l'étoile d'or ;
Et l'homme voit son esclavage
Lorsqu'il croit prendre son essor.

L....

1808

II



U mois d'août, le gouverneur Craig écrit que la nouvelle assemblée législative se compose de quinze avocats, quatorze cultivateurs et sept seigneurs. Les avocats se tiennent ensemble et forment un parti puissant dans la Chambre ; ils espèrent parvenir à forcer le gouvernement à leur donner des emplois. La milice est leur cheval de bataille et leur grand mot est d'empêcher le peuple de se dégrader en devenant soldat. Ils crient bien haut, dans l'espérance d'intimider le gouvernement et de se faire donner des places en échange de leur silence. *Le Canadien* a publié des articles ayant pour objet de créer du mécontentement dans la population. A l'heure des élections c'était plus excusable mais on s'aperçoit que les chefs de ce parti sont susceptibles d'être regardés comme animés de mauvaises intentions. Ils ont fait de leur mieux pour que ce journal circule gratuitement dans toute la province. La malice croissante de cette feuille porte le gouverneur à avertir les chefs en question de l'inutilité de leurs attaques s'ils les font dans l'espoir d'un intérêt personnel. M. J. Planté et J. T. Taschereau, deux des soutiens du journal, ont des emplois du gouvernement. Le gouverneur les démet, puis M. Planté ayant déclaré ne pas approuver la conduite du *Canadien*, est réintégré dans sa charge. M. J.-A. Panet, un avocat, est la tête ostensible du parti. M. Blanchet est un médecin. Pierre Bédard et J.-L. Borgia sont avocats, mais on dit que Bédard est le principal rédacteur et en somme le plus dangereux de tous. Les commis-

sions d'officiers de milice ont été retirées de ceux de ce parti qui en étaient porteurs. Il y a dans le Bas Canada, vingt-sept colonels et un nombre plus grand de lieutenants-colonels et de majors, mettant tous de la tenacité à conserver leurs grades.

Ces opinions d'un gouverneur qui avait demeuré à peine six ou sept mois dans le pays, où il était arrivé avec de saines idées toutes faites, et que son entourage entretenait dans ses préjugés, portent souvent à faux, néanmoins, elles nous font connaître par le mot à mot ces fameuses lettres de Craig au ministre des colonies que Bédard, Taschereau, Panet sans compter Mgr Plessis, auraient tant aimé de lire, pour se défendre contre leurs adversaires.

1o. Il est vrai que, après 1763, la milice ne fut pas maintenue. A qui la faute ? Pas aux Canadiens. La réorganisation toute récente dont parle le gouverneur n'était pas grande chose ; par exemple, ses officiers auraient dû avoir la liberté de leurs sentiments politiques ; en casant ceux qui ne lui plaisaient pas, Craig s'attira le blâme des autorités impériales, qui réintégrèrent Bédard et les autres dans leurs grades respectifs.

2o. Les Canadiens voulaient prendre part aux choses de l'administration—c'est ce que le gouverneur appelle une envie d'avoir des places. Peu d'années plus tard, voyant la guerre s'ouvrir, on donna des emplois à Bédard et à ses amis. Dès lors, nous eûmes quelqu'un à qui parler dans nos besoins. Ça n'était donc pas un si mauvais cri que celui du *Canadien* ?

3o. Si les seigneurs n'avaient pas perdu leur influence, tout irait mieux. Ah ! tout irait pire pour les habitants. Les seigneurs avaient fait fausse route et se trouvaient éloignés du peuple.

4o. *Le Canadien* se propageait avec persistance et énergie. *Le Mercury* en faisait bien autant, et il avait de plus l'appui du gouvernement.

5o. Il n'y avait pas cinquante hommes contre la France, en cas de guerre. Cela est possible, mais en attendant, du côté de la politique, tous les Canadiens étaient contre la France.

6o. Les Français iront jusqu'à Québec, inévitablement. Ils n'ont pas fait de tentative en ce genre.

Enfin, je le répète, il est intéressant de savoir ce que notre gouverneur écrivait, mais il ne faut pas nous imaginer qu'il était infailible. Près d'un siècle après lui, les barrières du secret d'Etat étant tombées, nous voyons plus clair que lui-même dans sa situation personnelle.

Benjamin Sulte

M. ARAM-J. POTHIER

Ce distingué compatriote, qui vient d'être élu maire de la ville de Woonsocket, et dont nous publions aujourd'hui le portrait, naquit dans notre belle province de Québec, en 1854.

Après avoir suivi les écoles élémentaires et avoir fait quelques années d'étude au collège de Nicolet, Pothier laissa, en 1870, cette dernière ville, et alla se fixer, avec toute sa famille, à Woonsocket, en l'état du Rhode Island.

En 1875, il entra comme commis à la banque d'Épargnes de cette petite ville, et actuellement il travaille encore dans la même institution. Pothier, dans cette position qui assumait une si grande responsabilité sur la tête de celui qui la possédait, a toujours fait preuve d'une grande honnêteté unie à une rare habileté.

Sa carrière d'homme public commença en 1885, par sa nomination pour trois ans, comme membre de la commission des écoles. Dans le printemps de 1888, il fut nommé représentant de Woonsocket à la séance générale, et remplit cette charge à la satisfaction de tous.

En 1889, le gouverneur Taft envoya Pothier à l'Exposition universelle de Paris comme représentant du Rhode Island ; à son retour, il publia un rapport très curieux et fort intéressant de l'expo-

sition, document que le gouverneur Taft louangea publiquement.

Quelque temps après, Pothier, qui devenait populaire, fut nommé auditeur de la cité, en même temps que membre de la commission des écoles ; il garda la première de ces positions jusqu'aujourd'hui.

Quoique, d'ordinaire, un homme qui a pu s'élever par ses talents et par le caractère au-dessus de ses semblables ait beaucoup d'ennemis, personne ne peut faire un seul reproche à cet officier public, car il n'a que des amis.

M. Pothier est un orateur des plus délicats et un partisan acharné du système des écoles publiques. C'est aussi l'homme le plus populaire du parti républicain, à Woonsocket, et peut être même de tout le Rhode Island.

En 1892, il se présenta pour la mairie contre M. D. B. Pond, qui remporta son élection avec quatre-vingts voix seulement de majorité, et cette année, M. Pothier obtint, contre deux adversaires anglo-américains, cinq cents soixante-treize voix de majorité, ce qui est une éclatante victoire.



ARAM J. POTHIER, maire de Woonsocket

Après que toute la ville de Woonsocket eut connu le résultat de cette belle lutte, la joie se manifesta de toutes parts, et les plus vives démonstrations s'organisèrent. M. Pothier, ému de l'enthousiasme de ses électeurs et plein de gratitude pour les services de ses nombreux amis, leur adressa deux discours, l'un en anglais et l'autre en français.

Le nouveau maire de Woonsocket est un patriote, et par cette haute et brillante situation qu'il vient d'obtenir, il saura faire honneur à la race canadienne française.

Parmi les échevins qui viennent aussi d'être élus à Woonsocket, nous remarquons avec plaisir les noms de quelques compatriotes distingués : M. J. Daigneault, Norbert DeCalles, Jean-C. Leblanc et J. Ambroise Morin.

Nos frères des États-Unis, mieux que nous peut-être, sont gens entreprenants ; soit dans la finance, soit dans la magistrature, soit dans les sciences et les arts, les Canadiens-français atteignent, aux États-Unis, le premier rang.

Le contact journalier des anglo-américains les pousse en avant et leur font obtenir, par le développement de leurs nombreuses qualités intellectuelles, tous les honneurs et tous les succès possibles.

PIERRE BÉDARD.

NOTES ET IMPRESSIONS

Voyageant en Angleterre, à la question plusieurs fois répétée d'où venait notre attachement au drapeau britannique, je répondais invariablement : " Nous sommes des sujets fidèles parce que nous sommes catholiques "—Mgr FABRE.

Qu'est-ce qu'une femme de devoir ? Une femme de devoir est une femme qui ne cherche pas de romans dans la vie—car il n'y en a pas de bons ;—qui n'y cherche pas la poésie—car le devoir n'est pas poétique ;—qui n'y cherche pas la passion—car la passion n'est que le nom poli du vice.—OCTAVE FEUILLAT.